

Besançon, le 23 juillet 2025

## L'UIMM et la FIEV s'associent pour défendre la filière automobile en Franche-Comté

À l'occasion d'une conférence de presse organisée mercredi 23 juillet à Besançon, Jean-Louis Pech, Président de la FIEV, et Damien Tournier, Président de l'UIMM Doubs, ont abordé l'état des lieux de la filière équipementière et ses incidences en Franche-Comté. Face aux conséquences d'une crise immédiate à toutes les échelles - européenne, française et régionale, l'UIMM Franche-Comté et la FIEV engagent une mobilisation collective et proposent des mesures concrètes pour influencer les orientations futures de la filière automobile.

### La filière équipementière en grande difficulté

Si la production automobile mondiale en 2024 a **retrouvé son niveau de 2019** avec 90 millions de véhicules légers, la situation en France est préoccupante. **La production nationale de véhicules légers chute de 1,5 million en 2023 à 1,36 million de véhicules en 2024**, soit un **effondrement de 63%** depuis 2002 et de **38%** depuis 2020<sup>1</sup>.

Une enquête menée par la FIEV / CLIFA en mars 2025 auprès de leurs adhérents révèle que **plus de 70% considèrent qu'une partie de leur production en France et en Europe est menacée** et que **55% ont déjà identifié un risque de dessourcing** de la part des constructeurs en France et en Europe au profit de concurrents basés dans les pays à bas coûts.

Par ailleurs, en 2024, les effectifs des équipementiers se réduisent à environ **56 000 emplois, soit une baisse de 17% par rapport à 2019 et une division par deux depuis 2007**<sup>2</sup>. Depuis janvier 2024, près de 7 300 emplois ont été supprimés ou sont menacés par des restructurations ou fermetures de sites<sup>3</sup>. Au niveau européen, 42% des fournisseurs prévoient d'être non-rentables en 2025<sup>4</sup>.

### Les équipementiers automobiles européens font face à quatre défis sans précédent :

- Contraints par la réglementation européenne imposant la **fin des ventes de véhicules thermiques neufs** d'ici 2035, les équipementiers automobiles ont déjà massivement investi pour transformer leur outil industriel. Cette transition technologique et industrielle, qui doit s'opérer en un temps record, exige des investissements colossaux tout en soulevant d'importants défis sociaux liés à la reconversion des salariés et des sites de production spécialisés dans le thermique. Ces investissements représentent aujourd'hui une charge financière considérable que le secteur doit absorber alors même qu'il devrait continuer de fortement investir.
- **La période inflationniste 2022-2024** a encore accentué le décalage compétitif majeur avec l'Asie.
- Les équipementiers pâtissent d'une **baisse générale des volumes de production de véhicules** ainsi que de la **stagnation de la part de marché des véhicules électriques en Europe**. La fragilité de l'industrie automobile européenne menace directement notre souveraineté industrielle.
- Enfin, **l'instauration de droits de douane supplémentaires** sur les véhicules importés **aux États-Unis**.

Face aux conséquences de cette crise immédiate, menaçant emplois, compétences et équilibres industriels, **le Plan d'Action sur l'avenir de l'industrie automobile présenté par la Commission européenne ne répond pas concrètement à l'urgence de la situation**. Malgré une prise de conscience des difficultés liées à l'électrification et à la concurrence internationale, la FIEV et l'UIMM appellent la Commission européenne à prendre réellement la mesure de l'urgence en question dans le cadre des discussions en cours sur l'avenir de l'automobile européenne.

<sup>1</sup> Chiffres de l'Organisation Internationale des Constructeurs Automobiles

<sup>2</sup> Chiffres de la FIEV

<sup>3</sup> Annonces publiques, analyse de la PFA

<sup>4</sup> Chiffres du CLEPA (Association européenne des fournisseurs automobiles)

## Les propositions de la FIEV et de l'UIMM Franche-Comté pour accompagner la transformation de la filière

Les pouvoirs publics européens et français doivent agir rapidement pour ne pas briser irrémédiablement la colonne vertébrale de notre souveraineté et favoriser des territoires prospères et attractifs.

La filière automobile en Bourgogne-Franche-Comté représente 366 entreprises qui comptent 37 286 salariés et 4722 intérimaires à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 soit environ 25 % de l'emploi industriel régional<sup>5</sup>. L'UIMM Franche-Comté s'associe à la FIEV pour interpeller les pouvoirs publics et **nourrir son action collective à l'échelle régionale, au service de la compétitivité de l'industrie et de la préservation de l'emploi.**

Dans cette perspective, **la FIEV et l'UIMM Franche-Comté invitent les acteurs de la filière à réunir leurs forces pour défendre cette filière industrielle, et proposent trois axes d'action prioritaires :**

- 1. Adopter des mesures claires de contenu local européen :** instaurer un seuil minimal de **80%** de contenu local et définir ainsi le « **fabriqué en Europe** » à l'aide de règles d'origine européennes. La nouvelle règle d'origine européenne pourrait être utilisée dans différentes politiques clés de l'UE et des États membres (ex. dans les marchés publics, dans les programmes de décarbonation des flottes d'entreprises, dans les autres politiques d'incitation de stimulation de la demande de véhicules à zéro émission, dans les critères d'éligibilité aux aides pour les entreprises, dans les règles sur les investissements directs étrangers). L'enjeu dépasse la seule production : la délocalisation des sites industriels entraîne mécaniquement celle des centres d'ingénierie et de R&D, menaçant l'ensemble de la chaîne de valeur européenne.
- 2. Restaurer la compétitivité de l'industrie automobile en France et en Europe,** notamment dans le contexte de transition vers l'électrique, via la mise en œuvre d'un plan d'investissement européen inspiré de l'IRA américain, la réduction du prix de l'énergie, l'allègement en France des prélèvements obligatoires sur les salaires et les impôts de production, la simplification de l'accès aux financements, en particulier pour les PME.
- 3. Décarboner le transport routier dans une approche globale :** soutenir la vente de véhicules électriques, mettre en œuvre le principe de neutralité technologique en privilégiant une approche cycle de vie via la clause de révision et soutenir la fabrication de batteries en Europe.

### À propos de l'UIMM FRANCHE-COMTE

**« Au quotidien et en proximité au service du développement des entreprises industrielles et de leurs salariés ».** L'UIMM Franche-Comté, Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de Franche-Comté, est un syndicat professionnel créé par et pour les chefs d'entreprises des filières de la métallurgie franc-comtoise (Belfort-Montbéliard, Jura, Doubs et Haute-Saône). Elle rassemble **plus de 500 entreprises adhérentes** et représente **plus de 42 000 salariés en Franche-Comté**. Elle apporte un accompagnement au service d'une industrie responsable et compétitive : représentation syndicale et patronale, négociations territoriales de Branche, accompagnement RH et juridique, QHSE, montée en compétences des salariés, formations, qualifications et certifications, démarches RSE et politiques d'attractivité, promotion des métiers de l'industrie, mixité, communication ...

L'UIMM Franche-Comté est au service des **entreprises de la métallurgie franc-comtoises**.

Pour en savoir plus : [uimm-fc.fr](http://uimm-fc.fr)

### À propos de la FIEV

**“Agir pour le futur de l'automotive en défendant une mobilité durable, vectrice de liberté et respectueuse de l'environnement”** - La FIEV (Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules) est le syndicat professionnel des équipementiers, des fabricants d'équipements de garage et de tous les autres apporteurs de solutions automobiles. Elle représente et défend les intérêts d'une industrie dont les acteurs contribuent à 85% au prix de revient d'un véhicule, réalisent près de 16 Mds € de chiffre d'affaires, dont 55% réalisés à l'export, et rassemblent environ 56 000 emplois. 130 groupes d'entreprises, et leurs 300 sociétés adhérentes de la FIEV, bénéficient d'un large accompagnement (conseils, veille, formation et études), indispensable à leur performance sur un marché en perpétuel mouvement. Actionnaire majoritaire d'EQUIP AUTO, la FIEV contribue activement à faire de ce salon le rendez-vous international de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité en France.

Pour en savoir plus : [fiey.fr](http://fiey.fr)

---

<sup>5</sup> Chiffres de l'étude INSEE Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté – 26/06/2025

## **CONTACTS PRESSE**

### **UIMM Franche-Comté**

Jennifer SEPPINGS – Directrice de la Communication : 07 87 17 47 90

### **FIEV**

Agence Proches : [fiev@agenceproches.com](mailto:fiev@agenceproches.com)

Adèle Nangéroni : 06 29 89 26 67

Kelly Martin : 06 63 52 94 74